

Tutorat

UFR de Langue française

- Le tutorat à l'UFR de Langue française offre aux étudiantes et aux étudiants qui le souhaitent un accompagnement pédagogique personnalisé, en complément des enseignements suivis en CM et en TD. Les tuteurs et tutrices sont inscrit(e)s en Master ou en Doctorat.
- Sa vocation n'est pas de constituer un cours particulier, mais d'assurer le lien entre les enseignements (CM, TD) et un travail personnel régulier et efficace. Les groupes comportant un nombre limité d'étudiantes et d'étudiants (généralement moins de dix), le dispositif permet en effet de bénéficier d'un suivi individuel et d'une préparation spécifique aux examens. Tout au long de l'année, des exercices d'entraînement (pendant la séance et d'une séance à l'autre) sont proposés, et chaque étudiante ou étudiant peut demander un retour sur un point particulier du cours ou du TD.
- Dans le contexte de la crise sanitaire, ce dispositif sera renforcé et élargi à la rentrée 2020-2021 afin d'aider aussi les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants à se repérer dans le système universitaire ou à organiser leur travail.
- Même si la participation au tutorat est libre, même si aucun engagement n'est requis, l'expérience – et les résultats d'examen – montrent qu'une présence régulière aux séances, dès le début de l'année universitaire, est nécessaire pour qu'un bénéfice appréciable puisse être retiré du dispositif. Qu'il s'agisse de consolider des savoirs fondamentaux ou de se perfectionner en vue d'une mention, l'efficacité du tutorat est réelle.
- Le tutorat est un cours de soutien. Il ne donne lieu à aucune validation et ne permet la délivrance d'aucun crédit ECTS. Toutefois, une participation assidue au tutorat est un élément positif, porté au crédit de l'étudiante ou de l'étudiant, lors des délibérations du jury, quand les résultats sont un peu justes.
- Le planning des séances de tutorat est affiché à l'UFR en début de semestre.
- **Contact :**
Mathilde VALLESPER (pour l'UFR de Langue française) : mathildevallespir@club-internet.fr

UFR de Littérature française et comparée

- Les séances de tutorat permettent d'accueillir au sein de groupes limités (4 à 8 personnes en moyenne), les étudiantes et étudiants en Lettres (L1, L2 et L3) motivé(e)s souhaitant améliorer leur niveau dans les disciplines spécifiquement littéraires, par des conseils méthodologiques, des entraînements à la dissertation littéraire, au commentaire ou à l'explication de texte, mais aussi par une initiation à la recherche et à l'utilisation de documents (livres, revues, internet, ...), et par des conseils d'organisation.
- Le tutorat s'adresse également aux étudiantes et aux étudiants qui ont besoin d'améliorer la qualité de leur expression, écrite ou orale – condition *sine qua non* de la réussite d'études en littérature française et comparée.
- Le tutorat de Littérature française participe aussi à l'accueil des étudiantes et étudiants étranger(e)s (Erasmus, échanges internationaux, personnes d'origine étrangère brigant les diplômes français). Des séances serviront à orienter ce public qui ne connaît pas encore très bien le système universitaire français et à l'initier aux exercices canoniques pratiqués en France.
- Trois formes de tutorat sont donc proposées par l'UFR de Littérature française et comparée :
1/ Tutorat de méthodologie adapté aux modules fondamentaux de littérature ;
2/ Tutorat d'orthographe et d'expression française ;
3/ Tutorat d'accueil des étudiants étrangers.
- Les horaires et les salles seront affichés à la rentrée.
- Les séances sont prévues aussi bien pour des demandes ponctuelles que pour un suivi individualisé tout au long du semestre. L'inscription se fait directement auprès des tuteurs et tutrices.
- Pour mettre toutes les chances de son côté, il est important de participer aux séances de tutorat dès les premières semaines, sans attendre les premières notes reçues dans les TD.
- Le dispositif du tutorat a montré par le passé qu'il pouvait constituer un appoint décisif pour la réussite en Licence. Ces séances permettent en outre de fréquenter des étudiantes et des étudiants plus avancé(e)s, inscrit(e)s en Master, capables de transmettre leur expérience récente.
- **Contacts :**
Corinne COOPER-DENIAU et François de SAINT-CHÉRON (pour l'UFR de Littérature française et comparée) : corinne.deniau-cooper@sorbonne-universite.fr
francois.de_saint-cheron@sorbonne-universite.fr

Descriptifs des enseignements

UFR de Littérature française et comparée